|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | COMM.D2.001 |
| Numéro de poste Sysper: | 430822 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Sylvain HUBERT  3 trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-05-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction générale de la communication (DG COMM) est le service de communication institutionnelle placé sous la responsabilité du président de la Commission européenne. Nous promouvons et soutenons les priorités politiques de la Commission et contribuons à rapprocher l’Europe de ses citoyens.

La direction D « Ressources » aide la direction générale à atteindre pleinement et efficacement ses objectifs en utilisant les meilleures pratiques en matière de gestion des ressources budgétaires et financières, de contrôle interne, d’infrastructures, de sûreté, de santé et de sécurité, d’informatique et de gestion des documents pour les représentations de la Commission européenne et pour le siège à Bruxelles. Au sein de la direction des ressources de la DG COMM, l’unité COMM.D.2 « Conseils juridiques, sécurité et gestion des documents » assure un soutien adéquat en matière de sûreté, de santé et de sécurité ainsi qu’en matière d’infrastructures aux représentations de la Commission européenne dans les États membres, la continuité des activités, le service SPOC, la gestion des documents et l’offre de conseils juridiques, y compris l’accès aux documents et la protection des données.

**Présentation du poste (nous proposons)**

En tant que membre d’une équipe chargée des projets d’infrastructure liés à la sécurité et sûreté des représentations de la Commission européenne dans les États membres, l’expert national détaché (END) contribue à garantir la mise à jour des installations de sûreté et de sécurité des représentations.

L’END travaillera sous la supervision d’un administrateur. Sans préjudice du principe de coopération loyale entre les administrations nationales, régionales et européennes, l’END ne travaillera pas sur des cas individuels ayant des incidences sur des dossiers qu’il aurait été amené à traiter dans son administration nationale au cours des deux années qui ont précédé l’entrée à la Commission ou sur des dossiers directement liés. En aucun cas, il ne représentera la Commission afin de prendre des engagements financiers ou autres, ou négocier au nom de la Commission.

Sous la supervision du chef de secteur, l’END sera responsable, dans les représentations désignées, des tâches principales suivantes :

• Assister la direction dans la coordination et promotion de projets immobiliers visant à garantir une sécurité, un bien-être adéquat, une bonne accessibilité des locaux et la continuité des activités.

• Préparer, lancer et assurer le suivi des projets pour les 27 représentations de la Commission européenne et leurs bureaux régionaux dans les États membres. Les tâches consistent notamment à participer à la rédaction du cahier des charges des appels d’offres pour les travaux/services.

• Assurer le suivi simultané de plusieurs projets, veiller à ce que le budget soit exécuté dans les délais, répondre aux normes de qualité et répondre aux attentes des parties prenantes.

• Contribuer à la mise en place de processus et de méthodologies de gestion de projet.

• Planifier, rédiger, gérer, suivre, signaler et tenir à jour les dossiers immobiliers.

• Contribuer à la gestion quotidienne des aspects opérationnels des projets et au fonctionnement des représentations.

• Travailler en équipe et fournir rapidement un soutien et des conseils au chef de secteur et à la hiérarchie.

• Effectuer des missions dans les États membres de l’UE.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons une personne dynamique et motivée, éventuellement dotée d'une formation d'ingénieur et/ou d'une expérience en sécurité, sûreté et santé.

Le candidat retenu devra posséder :

• Un bilan des réalisations dans le domaine des projets immobiliers/sécurité.

• Des compétences analytiques convaincantes et la résolution de problèmes.

• Capacités de rédaction et de présentation.

• Capacité à produire des résultats dans des délais serrés.

• Être fiable, doté d’un sens des responsabilités très élevé, avoir un sens de la confidentialité et de l’éthique, en particulier dans le cadre des dossiers immobiliers et horizontaux.

• Faire preuve d’esprit de service, de flexibilité et d’esprit d’équipe.

• Avoir la capacité de collaborer avec les autres institutions et les services de la Commission impliqués dans les projets.

• Avoir de bonnes capacités de communication, tant à l’oral qu’à l’écrit, en anglais et idéalement également en français.

La connaissance de règles de passation de marchés publics et gestion de contrats constituerait un avantage.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)